

Fonds Qualité Tourisme

Une enveloppe de 50 000\$ pour accroître la qualité de l'accueil et de la prestation des services touristiques

La Sarre, mercredi le 30 octobre 2024 – La MRC d'Abitibi-Ouest a dévoilé aujourd'hui aux différents intervenants touristiques de son territoire les modalités du nouveau Fonds Qualité Tourisme (FQT). Une somme de 50 000 \$ a été affectée à ce fonds afin de promouvoir le développement d'une culture de la qualité privilégiant l'expérience client et de renforcer la viabilité économique des produits, entreprises et organisations touristiques de l'Abitibi-Ouest.

La mise en œuvre du Fonds Qualité Tourisme s'inscrit dans le cadre de la planification stratégique touristique 2024-2029 adoptée plus tôt ce printemps. Les projets admissibles devront s'inscrire dans l'un des trois volets soit : Diagnostic; Amélioration de la qualité et de l'expérience client et Marketing COOP. Le montant de l'aide financière peut atteindre 80 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 10 000 \$ par projet, pour les volets 1 et 2 puis, il peut atteindre 50 % des dépenses admissibles, jusqu'à un maximum de 2 500 \$ par projet, pour le Volet 3. La date butoir pour déposer un projet est fixée au 17 janvier 2025.

« Dans un marché où la concurrence est de plus en plus vive, la qualité de l'accueil et de la prestation des services touristiques constitue l'un des premiers éléments qui conditionnent le choix des visiteurs. Le Fonds Qualité Tourisme permettra de soutenir financièrement les entreprises et organisations touristiques de la MRC d'Abitibi-Ouest qui souhaitent, tout en privilégiant l'expérience client, améliorer la qualité de leur accueil, de leur prestation de service ou de leurs infrastructures », mentionne monsieur Jaclin Bégin, préfet de la MRC d'Abitibi-Ouest.

Pour information, consulter le www.developpement.mrcao.qc.ca section Financement, ou contactez Mylène Noel, agente de développement rural et touristique au 819-339-5671 poste 247 ou au mnoel@mrcao.qc.ca.

À PROPOS DE LA MRC D'ABITIBI-OUEST

Bordée à l'ouest par la frontière ontarienne et au nord par le territoire d'Eeyou Istchee Baie-James, la MRC d'Abitibi-Ouest s'étend sur une superficie de 3 415 km² à l'extrémité nord-ouest de l'Abitibi-Témiscamingue. Exerçant sa pleine compétence en matière de développement local et régional, la MRC d'Abitibi-Ouest assume les responsabilités liées à la gestion de la destination. Outre le rôle d'intervenant privilégié auprès de l'Association touristique régionale de l'Abitibi-Témiscamingue, elle exerce à ce titre trois rôles principaux: (i) la création d'un environnement approprié au développement (ii) la commercialisation de la destination et (iii) la gestion de la qualité de la prestation sur place, et cela, sans toutefois exercer un contrôle direct sur les services offerts.

Conseiller en communication
MRC d'Abitibi-Ouest
819 339-5671, poste 240